Fiche de données de sécurité

NETTOYANT DÉGRAISSANT, DÉSINFECTANT, FONGICIDE, DÉSODORISANT

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du

SUPER D-7

produit

Autres identifications 44123

Usage recommandé Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré.

Restrictions d'utilisation

Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

Fabricant Groupe Savon Olympic Inc., 2700 Boul. Daniel-Johnson, Laval, Qc, H7P 5Z7, (450) 682-0600 **Numéro de téléphone** Centre Antipoison du Québec (service 24 heures)

Numéro de téléphone d'urgence

Québec, (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs, (418)656-8090

CANUTEC (frais viré), (613) 996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Dangers non classifiés ailleurs

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s):

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

07

01 de

Page

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente

rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Alcohols, C12-15, ethoxylated, liquids	68131-39-5	5-10	Information non disponible	Information non disponible
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5	Information non disponible	Information non disponible
Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl[(ethylphenyl)methyl] dimethyl, chlorides	68956-79-6	0.5-1.5	Information not available	Information non disponible
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides	68391-01-5	0.5-1.5	Information not available	Information non disponible

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente Page 02 de 07

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat ainsi qu'un appareil respiratoire autonome équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Rincer la zone du déversement. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler le produit. Tenir hors de la portée des enfants. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Manipuler avec soin. Éviter les opérations qui produisent un nuage de poussière.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Utiliser un récipient approprié pour éviter tout contamination du milieu ambiant. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Sodium Metasilicate	Non établie					

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente

Alcohols, C12-15, ethoxylated, liquids Non établie Non établie Non établie Non établie Non établie Non établie

ACGIH TLV 2012 OSHA PEL 2012 AIHA WEEL 2011.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter un équipement de protection des yeux s'il y a risque d'éclaboussures. La sélection d'un protecteur oculaire dépend de la nature du travail à effectuer et, s'il y a lieu, du type d'appareil de protection respiratoire utilisé.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection. La sélection d'un tel équipement dépend de la nature du travail à effectuer.

Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide vert transparent.

Odeur De citron
Seuil olfactif Pas disponible

pH > 13.0

Point de fusion/Point de

congélation

Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Pas disponible

Point d'éclairSans objetTaux d'évaporationPas disponibleInflammabilité (solides et gaz)Sans objet

Limites supérieures/inférieures

d'Inflammabilité ou

d'Explosibilité

Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)

Tension de vapeurPas disponibleDensité de vapeurPas disponible

Densité relative (eau = 1) 1.0 - 1.1

Solubilité Très soluble dans l'eau

Coéfficient de partage

n-octanol/eau

Pas disponible

Température d'auto-inflammation Sans objet
Température de décomposition Pas disponible

Viscosité Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente Page 04 de 07

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart du gel et de la chaleur excessive.

Matériaux incompatibles

Acides.

Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium Metasilicate		> 1152-1349 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)
Alcohols, C12-15, ethoxylated, liquids		1800 mg/kg (rat)	2800 mg/kg (lapin)
Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl[(ethylphenyl) methyl]dimethyl, chlorides		Pas disponible	Pas disponible
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides		Pas disponible	Pas disponible

LD50 Oral ETAmélange : sans catégorie

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Grave lésion des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'inhalation de poussières, de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

07

05 de

Page

Absorption par la peau

Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion

Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente

Développement de la progéniture

Aucune donnée concernant les effets tératogènes n'a été trouvée.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Effets sur ou via l'allaitement, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada		LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (métasilicate de sodium)	8	III

Précautions spéciales Veuillez noter : Quantité Limitée lorsque 5L ou moins.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

E - Matières corrosives

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 11 avril, 2018

Avis Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente

version révisée :

Page 06 de 07

meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : Désinfectant, Assainisseur, Désodorisant, Fongicide et Virucide liquide concentré. - Ver. 1

Date de préparation : le 11 avril, 2018

Date de la plus récente Page 07 de version révisée :

07

